



Service de Médecine Préventive Professionnelle



ANNEXE 2 : Protocole référent COVID 19

PROTOCOLE REFERENT COVID 19

PRISE EN CHARGE D'UN AGENT PRESENTANT DES SYMPTOMES SUSPECTS DE LA COVID 19

Rappel des symptômes de la COVID 19

Les principaux symptômes, combinés ou isolés, de l'infection par le Covid-19 sont :

- Une fièvre ou sensation de fièvre.
- Des signes respiratoires, comme une toux, un essoufflement ou une sensation d'oppression dans la poitrine.
- Le nez qui coule, un mal de gorge.
- Une fatigue importante inexpliquée.
- Une perte du goût : le goût d'un aliment ne peut être différencié de celui d'un autre (par exemple le poisson et le poulet ont le même goût).
- Une perte de l'odorat avec impossibilité de reconnaître une odeur même marquée comme celle d'une viande grillée.
- Des maux de tête.
- Des courbatures et/ou des douleurs dans les muscles.
- Des signes digestifs (nausées, diarrhée).

Se protéger et protéger l'agent

Le référent COVID doit protéger l'agent et ses collègues de travail :

- Isoler la personne dans la pièce dédiée et l'aider à s'installer confortablement en toute sécurité.
- Fournir un masque chirurgical à l'agent.
- Demander à l'agent de se frictionner les mains avec du gel hydro-alcoolique.

Le référent COVID doit se protéger et :

- Se laver les mains à l'eau et au savon ou se frictionner les mains avec une solution hydro-alcoolique.
- Respecter la distanciation physique et éviter de se tenir face à face avec l'agent malade.
- Porter un masque de protection respiratoire chirurgical ou FFP2, des lunettes de protection et des gants jetables.

Evaluation de l'état de santé de l'agent

En l'absence de signes de gravité :

Demander à l'agent d'appeler son médecin traitant et organiser son retour à domicile en toute sécurité et en évitant les transports en commun.

En cas de signes de gravité ou doutes sur la gravité de l'agent : appeler le 15 et rester à côté de l'agent.

Appel du 15

- Se présenter en précisant ses nom et prénom.
- Préciser le nom de la collectivité, le numéro et le nom de la rue, et la ville.
- Préciser les symptômes présentés par l'agent.
- Rester à proximité de l'agent ; le médecin pourra demander à parler à l'agent pour apprécier son état respiratoire :
- Si l'envoi du 15 est décidé : Prévenir l'accueil.
- Demander ce qu'il faut faire en attendant l'arrivée des secours.

Informez le médecin de prévention qui aidera l'employeur à évaluer les mesures à prendre identifier les personnes en contact étroit dans les 48 heures précédentes.

Désinfection des espaces occupés par l'agent

Le référent COVID 19 répertorie les espaces occupés par l'agent (Bureau, atelier, toilettes, salle de pause, VL de service) et les ferme pendant 3 heures avant de procéder à leur désinfection selon le protocole défini.

Le référent COVID enlève ses EPI et les met dans un sac poubelle avec lien :

- Enlève les gants en évitant de toucher la partie externe puis se lave les mains ou se les frictionne avec du gel hydro alcoolique.
- Enlève ses lunettes puis se lave les mains ou se les frictionne avec du gel hydro alcoolique.
- Retire son masque de protection en évitant de toucher la partie extérieure puis se lave les mains ou se les frictionne avec du gel hydro-alcoolique.

Le premier sac poubelle est mis dans un deuxième et mis à la collecte 24 heures plus tard. Après élimination du sac poubelle, le référent COVID 19 se lave les mains où se frictionne les mains avec du gel hydro-alcoolique.